

CARTON BLANC ISERE

UTILISATION DU CARTON BLANC

Sanction disciplinaire réservée uniquement aux compétitions (championnats et coupes) de niveau District. Ne pas l'utiliser en compétitions Régionales ou Fédérales (Coupe de France...)

L'exclusion temporaire ne doit être utilisée que dans **2 cas** :

- Quand un joueur **conteste** la décision de l'arbitre (ou assistant) **de manière répétée**.
- Lorsque deux joueurs **se repoussent mutuellement, se chamaillent**, sans qu'il n'y ait échange de coups ni insultes (sinon exclusion)

Le ou les joueurs doivent sortir du terrain et retourner sur leur banc, pendant **10 minutes** effectives de jeu (10 minutes où le jeu se déroule réellement, sans décompter d'arrêts de jeu). Si la mi-temps intervient entre temps, le décompte des 10 minutes est interrompu et reprendra dès la reprise de la 2^{de} mi-temps.

Un joueur exclu temporairement ne peut **pas être remplacé**.

Un joueur exclu temporairement **peut s'échauffer** pendant les 10 minutes, mais **derrière la main courante** (ou le grillage).

Cette sanction ne doit jamais être utilisée à la place d'un avertissement ou d'une exclusion pour l'un des motifs de la Loi 12. Elle reste une sanction éducative et pédagogique.